Référentiels par langue / Descriptions de niveaux de référence du CECR par langue [DNR]

Les descriptions du Cadre par langues

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR, 2001) est le premier et le plus connu des instruments produits dans le cadre des projets menés par l'Unité des politiques linguistiques pour réaliser la perspective de l'éducation plurilingue et interculturelle. Mais il n'est pas le seul, loin s'en faut.

Des instruments de référence

L'éducation plurilingue a été ensuite été développée « par le haut » dans le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe (2007) qui concerne toutes les langues enseignées (et non les seules langues étrangères) et celle-ci a reçu une forme encore plus élaborée avec la Plateforme de ressources et de références pour une éducation plurilingue et interculturelle (dite la Plateforme), présente sur le site du Conseil de l'Europe depuis 2009.

Mais le CECR a aussi été développé « vers le bas », de manière à concrétiser les descripteurs (génériques et indépendants des langues) des activités et des compétences par le matériel linguistique qui permet de les réaliser dans chaque langue, à un niveau de maîtrise donné. Cet ensemble d'instruments de référence a reçu la dénomination des Descriptions des niveaux de référence du CECR par langue (DNR) et il a été réalisé pour l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, l'espagnol… Ces référentiels par langue et par niveau sont bien entendu utilisables pour construire des formations comme celles destinées aux adultes migrants (voir « Les langues dans les politiques d'intégration des migrants adultes – Document d'orientation», chapitre 4).

Des descripteurs aux mots

Pour les responsables de formation et les enseignants, les spécifications du CECR ont en effet pu paraître trop larges. Au moyen des DNR, qui ont un rôle semblable à celui des Niveaux seuils des années 75 on identifie les formes d'une langue donnée (mots, grammaire...) dont la maîtrise correspondrait aux compétences communicationnelles, sociolinguistiques, formelles... définies par le CECR. Ces transpositions du CECR permettent de passer des compétences de communication générales aux inventaires de genres discursifs correspondants (les types et genres de textes du CECR) et aux caractéristiques de ces genres, essentiellement en termes d'inventaires de formes linguistiques : notions générales, fonctions, "grammaire" (entendue au sens de morphosyntaxe), de notions spécifiques/vocabulaire… On passe donc d'un référentiel général commun à différentes langues à des référentiels spécifiques à chaque langue, d'un objet

Merci de citer ce texte comme suit:
"Conseil de l'Europe / Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : www.coe.int/lang-migrants/fr"

d'enseignement « communication » à un objet d'enseignement « langue », plus immédiatement opérationnel. La transposition des descripteurs aux formes est une entreprise théoriquement complexe et aux résultats à utiliser avec prudence. Elle est guidée par l'analyse du discours (qui a pour but de caractériser les genres de discours), les connaissances relatives à l'acquisition naturelle des langues et l'expertise des concepteurs de tests ou d'épreuves d'évaluation.

Choisir dans les inventaires des DNR

Le caractère très ouvert de ces spécifications du CECR par langue a été pris explicitement en charge par certaines DNR qui comportent des formes de variabilité intégrées aux inventaires, comme le choix laissé aux concepteurs de proposer un mot en production ou en réception, des listes ouvertes indicatives, l'absence délibérée de distinction entre les formes orales ordinaires et celles de l'écrit standard… En tout état de cause, ces référentiels ne sont pas davantage que le CECR, des programmes à appliquer, mais des instruments pour construire des formations sur mesure. Il convient donc d'y prélever les éléments, surtout lexicaux, adaptés aux besoins des apprenants. Cette contextualisation est aussi nécessaire, mais à un degré moindre, pour les contenus grammaticaux qui, en tout état de cause, doivent demeurer étalés dans le temps de manière très progressive. Une seule de ces DNR a été spécifiquement conçue pour des locuteurs de niveau A.1.1. et peu familiers avec la littéracie (Niveau A.1.1. pour le français) et qui comporte des descripteurs pour l'accès à l'écrit (p. 161 et suiv.) qui ne figurent donc pas dans le CECR. Mais tous ces référentiels sont pertinents pour les formations destinées aux adultes migrants, car celles-ci ne se distinguent des autres que par la nature de besoins langagiers auxquelles elles sont tenues de répondre.

JCB

Documents complémentaires

- Les langues dans les politiques d'intégration des migrants adultes– Document d'orientation, 2008, Jean-Claude Beacco.
- *Niveau A1.1 pour le français* (publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés). Référentiel et certification (DILF) pour les premiers acquis en français, 2006, J .C. Beacco et alia, Paris, Didier
- *Plateforme de ressource et de références pour une éducation plurilingue et interculturelle* (CECR, DNR, etc.) Site web de l'Unité des politiques linguistiques : *www.coe.int/lang/fr*